La LETTRE municipale 6

de Saint Geoire en Valdaine

ÉDITORIAL

Ce mot du maire, qui accompagne chaque lettre d'information municipale, est le dernier de l'année.

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, cette 6ème parution marque la régularité d'une publication programmée toutes les six semaines ; c'est un beau résultat car ce rythme soutenu demande beaucoup de travail à l'équipe de rédaction qui n'est composée que d'élus. A ce titre, je tiens à saluer et sortir de l'ombre Brigitte de Boisanger, Audrey Lensel et Pierre Eymery qui connaissent le vrai tourment des rédacteurs de presse.

Ces dernières semaines, tout est allé très vite. La fête de la Toussaint a rassemblé les familles autour des tombes de leurs disparus ; à cette occasion, les visiteurs ont pu apprécier la tenue irréprochable du cimetière. Cette année, le 11 Novembre a vu de nombreux scolaires participer à la commémoration du souvenir de la première guerre mondiale. Je remercie particulièrement leurs parents et leurs enseignants pour cet effort.

Un peu plus tard, la traditionnelle Foire aux Vins organisée par le Club de Football a permis aux amateurs de faire leurs emplettes en produits du terroir. Une fois encore, l'organisation fut à la hauteur et le record des huîtres dégustées a même été battu ! La manifestation du Téléthon, coordonnée par les élus et animée par les diverses associations, a souligné l'élan de solidarité qui se manifeste un peu partout dans notre pays, tout en procurant des moments de détente aux différents participants. Enfin, les Illuminations dans le village, notre fête des lumières, a rassemblé sur la place de l'Eglise beaucoup de villageois qui ont apprécié l'animation de Coarval.

La fête de Noël approche à grands pas, les sapins et autres décorations lumineuses répartis dans le village donnent le cachet incontournable de cet événement hivernal.

Tous ces rassemblements sont un signe encourageant pour notre vie sociale car ils témoignent de la volonté des Saint Geoiriens à répondre présent pour les moments de convivialité, dans lesquels se forgent presque naturellement les liens de solidarité, voire d'amitié.

Je garde à couvert toutes les tracasseries d'ordre financier qui seront développées ultérieurement, chacun d'entre nous a les siennes qui ne se marient pas aisément avec les préparatifs de Noël.

Je souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année, dans la chaleur familiale quand cela est possible et je vous donne rendez-vous le samedi 3 janvier à partir de 19h30 à la Salle des Fêtes près de la Poste pour la cérémonie de présentation des vœux 2009.

Bien cordialement,

Michel CUDET

SOMMAIRE

Téléthon	P. 2
Noël des petits	P. 3
Plampalais	P. 3
Illuminations	P. 3
Extraits des CM	P. 4
Du 24 octobre	P. 5
du 21 novembre	P. 6
Inauguration	P. 7
Stationnement et circulation	P. 8
Aux anges…	P. 8
Vie des associations	P. 9
Noël aux tisons	P. 10
Bibliothèque	P. 11
Site Internet	P. 11
Collecte ménagère	P. 11
Permanences	P. 12
Infirmières	P. 12
ADC Taxis	P. 12
Un petit geste pour notre planète	P. 12
TNT / Internet	P. 12

Directeur de publication : Michel Cudet
Conception et mise en page :
Brigitte de Boisanger, Audrey Lensel, Pierre Eymery
Impression : Allo copie

TÉLÉTHON DU 6 DÉCEMBRE

À propos d'animation et de solidarité, le Téléthon 2008 a réussi son pari : la convivialité a régné tout au long de cette journée.

Les bénévoles toujours fidèles ont servi l'apéritif et le repas s'est déroulé dans la bonne humeur, clôturé musicalement par les chansons de « Cocktail Mélody ».

Tout au long de l'après-midi, des associations, telles « La Croix Blanche », « Le Don du Sang » ont capté l'attention de l'assemblée, par diverses animations : démonstration de secourisme, vente d'objet au profit du Téléthon, ...

À St Geoire qui dit Téléthon dit tir à l'arc. Toujours fidèles « les Archers de la Valdaine » ont initié petits et grands à marcher sur les pas de Guillaume Tell, l'arc au poing.

Cette année une nouvelle animation a vu le jour, le roller. De nombreux enfants ont pratiqué ce sport en s'affrontant dans des matchs très amicaux. L'animateur du « Centre de Loisirs » a été très sollicité par des enfants enthousiastes et heureux de leur glisse magique et des parents satisfaits de participer sur leurs deux pieds !

Une troisième activité moins remuante mais tout aussi plaisante fut la confection d'une immense guirlande de pompons de 700 mètres de long…rectificatif…on me dit de 17 mètres ! Ce qui est déjà fort honorable. A allonger lors du Téléthon 2009.

Nous avons eu l'honneur de recevoir les membres de la coordination Nord Isère avec Mélina Robert-Michon, marraine du Téléthon, 8ème aux Jeux Olympiques de Pékin en athlétisme « lancer du disque ».

Un grand merci à tous les acteurs, organisateurs et participants, pour la bonne ambiance de cette journée.

Brigitte de BOISANGER

NOËL DES PETITS

Lundi 1er décembre, les enfants des classes de maternelles, des écoles privées et publiques, se sont retrouvés à la salle STU pour découvrir "Le monde secret du Père Noël".

L'animateur Stéphane Bourguignon a fait chanter son jeune public. Deux bambins costumés, plus chanceux, sont montés sur la scène pour préparer le breuvage magique.

Lors d'un film d'animation coloré, un des secrets du Père Noël a même été dévoilé... chut !

Marielle BRUNET

FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE DE PLAMPALAIS

Sous les projecteurs, dimanche 7 décembre, les enfants ont fait leur cinéma, sur le thème des musiques de film.

C'est devant une salle comblée et un public attentif que les enfants de Petite Section ont commencé avec un défilé « haute couture » sur la musique de « Pretty Woman ». Puis la scène fut envahie de fantômes de Moyenne Section, dansant sur le rythme de « Ghostbusters ». Heureusement il y avait aussi les chasseurs de fantômes.

Les plus grands (Grande Section-CP), tous vêtus de combinaisons de ski, bonnets rouges et pompons nous ont interprété un remake des « bronzés font du ski ». C'est sur une musique endiablée que les enfants ont rejoué les fameuses scènes de ce film culte.

Après la danse, place au chant. Accompagnés à la guitare par leur instituteur, les enfants ont chanté « Etoile des neiges » aidés par le public à chaque refrain.

Ce sont les CE1 qui ont repris le spectacle : des boxeurs disputant le combat du siècle sur la musique de « Rocky » tout en chorégraphie.

Puis ce fut au tour des CE2 de faire le show. Jack Sparrow, héros de « Pirates de Caraïbes » débarqua sur scène avec tout son équipage… Johnny Depp n'a qu'à bien se tenir !!

La classe des CM1-CM2 termina le bal. Et quel bal !! Sur le rythme bien connu de « Grease » une partie de la classe s'est déhanchée sans faux pas.

La dernière présentation, plus historique, nous replongea dans l'atmosphère de « 1492 », le film dédié à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

D'après une mise en scène de Pierre Ducourant, danses et scénettes se sont succédées pour retracer les différents tableaux du film.

Pour clore cet après-midi, le Père Noël nous a rendu visite avec une surprise pour les enfants qui ont participé au spectacle.

BRAVO à tous les enfants !!

MERCI à tous les instituteurs ainsi qu'à leurs « assistantes » (Martine, Anne et Pascale) pour ce spectacle d'une grande qualité.

Enfin pour finir MERCI à tous les parents qui nous ont aidés pour la réussite de cette journée.

Sophie HERRERA

ILLUMINATIONS

Cette année pour le 8 Décembre, Saint Geoire en Valdaine s'est paré de mille feux.

Organisée par l'association Co.ar.val, une « descente aux flambeaux » formée d'enfants et de leurs parents, a déambulée dans les rues du village jusqu'à la place de l'église. Un spectacle de la cuivrerie les attendait. Pour clore en beauté cette soirée, froide mais chaleureuse, le Père Noël a fait son apparition, un peu en avance mais toujours très attendu par les enfants.

Réchauffée par le vin chaud offert par les commerçants et artisans, rassasiée par les crêpes et hot dog, la foule s'est dissipée peu à peu, afin de laisser place à la nuit étoilée.

Les organisateurs de cette soirée vous remercient de votre participation et vous convient à toutes celles à venir …

CO.AR.VAL.

PÔLE ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

- **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) doit être repris par nos soins pour intégrer les nouvelles mesures du schéma de secteur du Pays Voironnais. L'objectif fixé est que le PLU soit terminé fin décembre 2009, sous réserve qu'aucune contrainte externe n'intervienne.

- **Pays Voironnais - Agenda 21**

Le Pays Voironnais demande si la commune veut s'engager sur l'agenda 21. L'Agenda 21 est une démarche contraignante. La notion de développement durable doit être prise en compte, dans laquelle les élus doivent s'investir. St Geoire en Valdaine a une base rurale qui est à opposer aux villes. Les besoins et les services sont différents.

- **Pays Voironnais – Rapport d'activité annuel 2007 Compétence Transport**

La fréquentation commerciale du réseau périurbain est en augmentation. La ligne desservant St Geoire a une fréquentation moindre alors que le TAD (Transport À la Demande) est le plus utilisé avec plus de 3000 réservations. St Geoire a bénéficié de l'installation de 4 abris bus en bois, aux arrêts de : l'Orcière, du Platon, du Roulet et de la Glacière.

- **Pays Voironnais - Compte Rendu Réunion Transport du 1er octobre 2008**

Avenants de rentrée scolaire **:** La mutation de l'école maternelle à la Lambertière a entraîné une augmentation de 9 kms par jour, soit 28,35 € pour un total annuel du trajet 2008-2009 de 4 082,24 €. *Cette augmentation est prise en charge par la CAPV.* La Semaine de 4 jours dans les écoles a permis d'économiser 22 318,66 €

- **Pays Voironnais - Rapport annuel 2007 Assainissement.**

Pour la zone de Saint Geoire en Valdaine : 788 abonnés reliés à l'assainissement collectif et 742 non reliés fin 2007 (zone rurale). De St Geoire à Voissant, aucune station d'épuration n'est programmée avant 2014. Elle serait sur la commune de Voissant.

PÔLE ÉTUDES – TRAVAUX –ENTRETIEN

- **Évacuation des eaux pluviales de « Champ Morel »**

La Direction Territoriale du Voironnais Chartreuse nous demande de faire le nécessaire afin que les eaux pluviales de ce secteur ne se déversent pas sur la route départementale 28.

- **Évacuation des eaux de ruissellement du parking de l'école maternelle**

L'entreprise Valdaine TP reprendra les trois traversées de route afin de les rendre opérationnelles.

- **Évacuation eaux pluviales de l'hôpital**

Dans le cadre de la restructuration de l'hôpital, des études hydrauliques menées par le cabinet Ginger ont rappelé qu'il appartient à la municipalité de prendre en charge l'évacuation des eaux pluviales, donc de déterminer leur point de raccordement. La municipalité est tenue d'appliquer des critères de prévention connus, tels que crues décennales, trentennales et centennales. Faute d'action concrète dans ce domaine depuis 2002, la municipalité est dans l'obligation de mener une étude de faisabilité pour évacuer ces eaux dans de bonnes conditions.
La proposition financière du cabinet Ginger, comprenant les études hydrauliques, les phases 1 et 2 des dossiers « Loi sur l'Eau », le Dossier d'Utilité Publique et Etude d'Impact, s'élève à 15 000 € HT. Considérant qu'il faut envisager ces nouveaux aménagements, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité. Une recherche pour obtenir des subventions dans le cadre de ces travaux sera effectuée.

- **Électrification poste Consuoz**

Les travaux sont très importants mais la réalisation est en bonne voie. Pour l'implantation du transformateur sur la parcelle AV 15 mise gracieusement à disposition de la municipalité par la famille Blanc-Mathieu, un acte notarié sera nécessaire.

- **Assainissement centre village**

La municipalité met tout en œuvre pour prendre rang auprès du Pays Voironnais et obtenir une programmation de travaux dans les plus brefs délais.

- **Église – Réfection des stalles de l'église**

Informé des dégradations alarmantes des stalles (sièges de bois à dossier haut garnissant les deux côtés du chœur) ainsi que de l'effritement des fresques en certains endroits, le conseil décide de rouvrir le dossier.

- **Gendarmerie**

Demande de la gendarmerie : des travaux de rafraîchissement des appartements sont nécessaires. Ceux-ci seront effectués par les employés communaux.

PÔLE ÉCOLES – ASSOCIATIONS –ANIMATION

- **Cantine scolaire**

M. et Mme Eterno fournissaient le pain aux restaurants scolaires (maternelle et élémentaire). Ils ont cessé leur activité commerciale sur la commune et les repreneurs M. Et Mme ECK ont fait parvenir leur proposition, identique à celle de M. Eterno, soit 0.65 € ttc la flûte. L'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité pour que M. et Mme ECK assurent la fourniture du pain aux cantines scolaires.

- **Transports périscolaires - convention VFD**

Afin de pouvoir assurer le transport des enfants après l'école jusqu'au Centre de Loisirs, une convention est à signer avec les transports VFD. Le coût journalier de cette prestation est à 10.95 € HT.

PÔLE ÉCONOMIE TOURISME

- **Camping de la Combe**

Une visite a eu lieu avec le CAUE et une réflexion globale est à mener sur le site de la Combe. Une première étude, gratuite, sera envoyée comme base de travail à la municipalité. Il y aura lieu de procéder ensuite à une étude de faisabilité.

PÔLE ADMINISTRATION - FINANCES

- **Indemnité Comptable du Trésor**

L'assemblée décide à l'unanimité de relever l'indemnité à 90% au lieu de 80%, à compter de l'exercice 2008 à M. Bossi, trésorier.

- **Mise à disposition sapeurs pompiers communaux au SDIS**

L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette convention.

- **Décisions modificatives budgétaires**

Voir le détail sur panneau d'affichage en Mairie

- **Ligne de Trésorerie**

Pour faire face aux dernières factures liées à la construction de l'école maternelle, le besoin en trésorerie se chiffre à 200 000 € dont la commune ne dispose pas.

Comme il est avéré que le budget primitif est non sincère, non équilibré et basé sur une vente fictive, il y a lieu de procéder à une ouverture de ligne de trésorerie sur une durée maximum de 12 mois, pour pallier le manque. Cette opération permet d'éviter de recourir à l'emprunt et d'attendre le recalage lors du prochain budget primitif, en mars 2009.

- **Tarifs communaux 2009**

L'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité pour que les tarifs 2008 et les conditions soient reconduits pour l'année 2009.

- **Archivages Mairie**

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais met à la disposition des communes, une archiviste, attachée de conservation du patrimoine, auprès des communes qui en expriment le besoin. Il est prévu 5 journées d'intervention pour un montant de 800 €.

- **Opération rurale collective Pays Voironnais**

Par cette opération, le Pays Voironnais a attribué des subventions aux commerçants et artisans (nombre : 3) ayant réalisé des travaux de rénovation de leur point de vente.

INFORMATIONS GENERALES

Pays Voironnais : rencontre avec la Présidence

La municipalité a reçu les remerciements du président de la Communauté du Pays Voironnais et de ses collaborateurs pour l'accueil qu'elle leur a réservé. Le Président a tenu à souligner la nature, la teneur et la richesse des interventions, la participation de l'ensemble des élus valdainois ainsi que l'assiduité des délégués de la commune aux séances de la Communauté.

CONSEIL MUNICIPAL
Extraits de la séance du 21 novembre 2008

PÔLE ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

- **PLU**

Le dossier est repris en collaboration avec le cabinet de M. LATUILLERIE. L'objectif est de boucler le nouveau Plan Local d'urbanisme pour fin 2009.

- **Pays Voironnais – Pôle Agriculture**

Deux exploitants agricoles de la commune ont obtenu une aide financière à l'exploitation dans le cadre du contrat FISAC, grâce au travail de nos représentants auprès de la CAPV.

PÔLE ENTRETIEN - ÉTUDES- PROJETS

- **USV football – achat d'un filet pare-ballon**

L'USV sollicite la prise en charge de l'achat d'un filet pare-ballon pour un montant de 894.55 € ttc et propose une participation pour un montant de 747.95 € correspondant au montant HT. L'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité, dit que les crédits seront inscrits par décision modificative.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

- **Décisions modificatives et budget supplémentaire**

M. Le Maire a rappelé la fonction du budget supplémentaire, à savoir qu'il a pour vocation de rectifier, actualiser les prévisions du budget primitif. C'est donc un budget d'ajustement et de report qui s'étend sur un exercice allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année. L'analyse a été faite avec la commission des finances, le 12 novembre, sur des chiffres arrêtés et connus à cette date, en estimant les besoins pour clore l'exercice au 31 décembre.
L'assemblée vote à l'unanimité ces crédits supplémentaires et ces virements de crédits supplémentaires.
(voir compte-rendu du CM du 21/11/08, tableau d'affichage)

PÔLE SOCIAL

- **Centre médico psychologique de Voreppe**

M. Le Maire a présenté la délibération de la commune de Voreppe qui exprime son désaccord devant une fermeture sans discussion préalable de l'établissement. Le conseil municipal de St Geoire en Valdaine s'est exprimé en faveur du soutien à la démarche des élus de Voreppe, qui touche également les élus du territoire du Pays Voironnais.

- **Domaine de Cotagon – Location de salle**

L'assemblée se prononce pour la mise à disposition gracieuse de la salle du foyer municipal afin que les résidents y tiennent leur arbre de noël, le 13 décembre, seul le nettoyage pour 60 euros sera dû.

PÔLE TOURISME - ANIMATION

- **Site de « La Combe »**

La commission étudie la possibilité de l'aménager, notamment par des activités ludiques et sportives pour des usagers de 0 à 77 ans.

- **Tourisme adapté**

Dans le cadre de l'aménagement du cœur de village, la création d'un chemin piétonnier pouvant relier le site de « La Combe » au « Centre du Village » est envisagée. Nous bénéficions déjà d'une subvention mais un autre dossier doit être déposé au Pays Voironnais pour être soumis à la Région Rhône Alpes pour l'étude d'une subvention complémentaire.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS

- **Technologie de l'Information et de la communication**

Un groupe de pilotage a été créé et Mme Audrey Lensel est désignée pour suivre les travaux de ce groupe, en renfort de Mme de Boisanger qui est déjà notre déléguée.

- **ADAYG (Association de Développement de l'Agriculture de l' «Y» Grenoblois)**

L'ADAYG, souhaite développer sa présence sur le terrain, renforcer l'animation locale et mieux répondre aux attentes des acteurs de l'agriculture et de la forêt, notamment celles des socioprofessionnels et des collectivités locales et pour ce faire, elle sollicite un représentant de la commune. Mr Stéphane Tirard est chargé de représenter la commune.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE « LA LAMBERTIERE »

La nouvelle école a été inaugurée le samedi 22 novembre, en présence de nombreuses personnalités, des représentants de la commune, des enseignantes et du personnel communal.

C'est une prérogative heureuse pour un élu d'avoir à célébrer l'inauguration d'un bâtiment destiné à accueillir les plus jeunes de nos enfants, à savoir leur nouvelle école maternelle, dite de « La Lambertière ».

C'est dans cette première arène sociale que nos petits enfants deviennent des élèves, c'est déjà là que se préfigure leur avenir.

Cette rentrée scolaire a bousculé les habitudes de tous : enfants, parents et enseignants. En effet, l'itinéraire a changé, l'accès à l'école et au parking demande un minimum de discipline à tous.

L'école a connu son premier lot d'embouteillage le jour de la rentrée ; mais la gène n'a pas dépassé quarante huit heures.

Mon conseil municipal avait à cœur de respecter les engagements pris par ses prédécesseurs, c'est-à-dire achever la construction de la nouvelle école, dans les délais.

Je tiens à saluer et à remercier les architectes et les entreprises qui ont su respecter les termes de leurs marchés, qu'il s'agisse de la qualité de leurs prestations ou des délais d'achèvement.

Sans doute leurs oreilles résonnent-elles encore d'un leitmotiv : « pas de suppléments, pas de travaux complémentaires, nous n'avons pas d'argent ! ».

Je veux également saluer le personnel communal qui a fait un travail remarquable, mettant les bouchées triples pour aménager les classes dans le détail, en assurant le transfert des matériels depuis les locaux mobiles provisoires.

Oui, nous sommes fiers d'avoir mis à la disposition des élèves et de leurs enseignants une école opérationnelle dès le premier jour de la rentrée.

Notre souhait est que cette école devienne aussi chère au cœur des parents et des enfants que sa réalisation l'est déjà pour la collectivité.

D'aucuns diront qu'en matière d'instruction, rien n'est jamais trop cher !

Je ne manquerai pas de remercier le Conseil Général, ses représentants, Messieurs VALLINI et GILLET, de l'aide financière qu'ils ont apportée à cette construction.

Pour information, sachez qu'une journée « portes ouvertes » sera organisée par le corps enseignant et la mairie, d'ici la fin de l'année.

Je terminerai en souhaitant que toute la jeunesse qui va évoluer dans ces murs y trouve les principes fondamentaux de la vie en collectivité ainsi que les éléments nécessaires à l'acquisition et au développement de leurs facultés personnelles.

Mesdames les Institutrices, Mesdames les assistantes techniques, vous disposez d'un outil neuf. Nous comptons sur vous pour le rendre performant !

Extrait du discours de Michel CUDET

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

En collaboration avec la DDE et la gendarmerie, la commission étudie les mesures d'amélioration de la sécurité dans certains secteurs identifiés comme étant prioritaires.

En accord avec la DDE, la décision de ne pas mettre la rue du bas du bourg en sens unique a été prise. Pour la sécurité de tous, le stationnement y sera réglementé. En effet, un arrêté municipal sera établi pour que le stationnement soit interdit à partir de l'ancien garage Vinckel jusqu'à la maison de Mme Brestaz, soit sur 83 mètres, des deux côtés de la voie.

Des panneaux signaleront cette interdiction de part et d'autre, ainsi qu'une bande blanche, tracée au sol. Cette dernière délimitera une voie piétonne de 1,10 m de large, la route ne nous permettant pas plus.

Nous invitons les riverains à se garer sur la Place de l'Eglise, 19 places ne sont jamais utilisées sur le côté, sauf le mardi matin, jour de marché et dans d'autres rares occasions.

Nous relançons également l'étude du parking de la Combe avec un aménagement d'un sentier piétonnier qui rejoindra la salle des associations sous la cure.

De nombreuses personnes s'adressent aux élus pour faire part de leur souci concernant la circulation. Il est vrai que beaucoup de véhicules se déplacent vite aux entrées du village et même au centre du bourg. Il faut rappeler, tout d'abord, que le code de la route, qui doit être respecté, impose la vitesse maximale de 50km/h dans le village. Ensuite que les panneaux de signalisation existent : sens interdit à la Lambertière ; stop à la Gaité et qu'ils ne sont pas là pour un aspect décoratif !

Chacun voudrait un ralentisseur devant chez lui, on ne peut évidemment pas en mettre partout ! D'ailleurs dans beaucoup de communes, les demandeurs de ces installations souhaitent aujourd'hui les faire enlever à cause du bruit qu'ils occasionnent ! Que faire ?

La commission ne manquera pas de vous informer régulièrement des décisions prises en matière de sécurité routière.

Christian GAILLARD

ENTRETIEN DES ROUTES

L'entretien de vos limites de propriété est une opération indispensable au bon fonctionnement des engins de déneigement.

Dans la lettre municipale n°5, nous vous avions sollicités afin que vous coupiez les branches d'arbres tombant sur les voies de circulation. En effet, lors de chute de neige, les tracteurs ont beaucoup de difficultés à passer !

Cela s'est malheureusement vérifié le mercredi 10 décembre, lors des importantes chutes de neige. Toute la journée les services techniques sont intervenus pour déblayer les arbres affaissés ou cassés, afin de permettre le travail des engins de déneigement et le retour à la circulation.

Nous renouvelons notre demande : merci d'entretenir votre végétation en bordure des voies communales.

Christian GAILLARD

AUX ANGES DE L'ÉNERGIE LUMIERE (EDF)

A vous les anges toujours présents,
Dans la tempête et dans le vent,
Vous apportez par vos compétences,
Votre courage pour rétablir la luminance,
Hommes modestes d'en haut des cimes,
Dans le froid et dans l'abyme,
Vous donnez beaucoup de votre temps,
Pour réchauffer des humains parfois indifférents,
Merci de votre savoir, de votre mérite,
Une médaille s'imposerait parfois sans limite,
Merci, merci.

M.T. D Une Mamie de St Geoire

BOURSE AUX JOUETS « DES AMIS DE L'ÉCOLE »

À la grande joie des exposants de tous âges et des organisateurs, cette manifestation a attiré un large public.

À quelques semaines de Noël, les visiteurs, venus en nombre ce dimanche 23 novembre, ont pu faire de bonnes affaires.

Le bénéfice de cette journée aidera à financer les activités pratiquées dans le cadre scolaire telles que piscine, ski, classe verte, etc…

Audrey LENSEL

« VALDAINE ANIMATION » RENAÎT

Pour mettre un peu d'ambiance et de bonne humeur, rien de mieux qu'un comité des fêtes.

VALDAINE ANIMATION est une association créée depuis plus de vingt ans qui s'est donnée pour but d'organiser des manifestations et des fêtes à Saint Geoire. Elle sommeillait depuis cinq ans. Le conseil municipal désirant la réanimer a invité, jeudi 4 décembre, les représentants des associations et les commerçants de St Geoire.

Composition du nouveau bureau :

Présidente, Mme KRYSTLIK Maryvonne ; vice-président, Mr BILLON LAROUTE David ; secrétaires, Mme CAVAGNA Isabelle et Mlle VALETTE Rachel ; trésorière, Mme Béatrice GRAUX ; trésorier adjoint, Mr Serge VILLARD.

Nous souhaitons une longue et belle vie à cette association. Si vous aimez la fête et rencontrer les autres, venez nous rejoindre.

Michel KRYSTLIK

FOIRE AUX VINS

Organisée par le club de foot "Union Sportive Saint Geoire en Valdaine", cette foire a emporté son succès habituel les 29 et 30 novembre.

De nombreux visiteurs ont découvert des vins de différentes régions de France et en ont apprécié les qualités grâce aux dégustations. Des spécialités régionales ont été aussi proposées : foie gras, fromage, chocolat, pâtisseries… Comme à l'accoutumée les huîtres étaient à l'honneur dimanche matin. Cette année, les écaillés détiennent le record !

Audrey LENSEL

NOËL AUX TISONS, PÂQUES AU BALCON

La nature vient de nous rappeler à l'ordre !

Quatre jours de neige sans interruption et voilà notre vie quotidienne entravée, voire arrêtée.

Tout le village s'est retrouvé sans électricité, plus de téléphone, plus de chauffage, les écoles ont été fermées, les commerces en demi-teinte … Nous n'avions pas connu pareille situation depuis le siècle dernier… 1999.

La réalité est dure qui nous oblige à prendre conscience de notre dépendance à la logistique moderne dans chaque jour de notre vie.

La rupture en alimentation électrique a été essentiellement due aux diverses chutes de branches d'arbres, éparpillées et difficiles d'accès.

D'autre part, les câbles ont été chargés de neige, créant ainsi des manchons qui ont provoqué des défauts de distribution.

L'hôpital s'est organisé en installant, dès la rupture d'électricité, un groupe électrogène, les personnes d'un âge avancé ont été contactées par les services habituels, ADMR, SSAD et autres qui n'ont pas manqué de noter la grande patience et la dignité des anciens. La remarque s'applique aussi aux résidents du Foyer Logement, approvisionnés en plats chauds…

Le personnel du service technique municipal a fait preuve d'une disponibilité et d'un dévouement remarquables. Les voies communales furent déneigées, salées, assurant ainsi le déplacement de nos concitoyens. Le travail des agents municipaux fut excellent au regard des conditions dans lesquelles ils opéraient.

Rappelons nous que l'hiver n'en est qu'à ses débuts, bien malin est celui qui peut prévoir la suite jusqu'à Pâques. La nature commande encore, à nous de réguler notre dépendance et surtout, que chacun d'entre nous n'omette pas de prendre ses propres dispositions pour parer à tout autre désagrément hivernal.

Michel CUDET

SITE INTERNET

Améliorer l'information et la communication au sein de la commune, valoriser les atouts économiques et touristiques de notre village.

Ce sont des objectifs clairs de la nouvelle municipalité et « La Lettre Municipale » y répond en partie. Mais un site Internet offre des possibilités beaucoup plus larges et la commission communication travaille sur ce projet depuis son élection. Peu à peu le site a pris forme et il est opérationnel pour cette fin d'année.

Il reste encore beaucoup à faire mais vous pouvez déjà le parcourir et nous faire part de vos attentes, suggestions, rectifications ainsi que vos encouragements.

Ce site entend répondre principalement à deux besoins :

Pour nous, habitants de St Geoire : mieux connaître le village et ses services, commerces et activités. Mais aussi découvrir l'histoire, le patrimoine naturel et architectural de Saint Geoire. Vous y retrouverez tous les numéros de « La Lettre Municipale ».

Pour ceux qui n'ont pas la chance de vivre ici : leur faire découvrir notre village et sa vallée, ses activités et commerces, trouver un gîte ou un restaurant, un point de chute pour des vacances entre Chartreuse et Lac Bleu…

http://www.saint-geoire-en-valdaine.com

Patrice MORTREUIL et Pierre EYMERY

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque fait peau neuve pendant la période de Noël.

Faut-il y voir l'œuvre de ce cher Père Noël qui récompense grands et petits ? En l'occurrence, non, car il s'agit plutôt d'une décision de la municipalité sur suggestion de l'équipe d'animation de la bibliothèque.

Située au rez-de-chaussée du bâtiment abritant la mairie, son entrée se fait par la cour. Le local qui abrite l'activité municipale de bibliothèque va faire l'objet d'une rénovation pendant la trêve de Noël. Il ne s'agit pas d'une fantaisie décorative dans la mesure où les murs n'ont pas connu trace du moindre pinceau depuis des décennies. Murs rajeunis, couleurs qui chantent, réaménagement intérieur, tout est mis en œuvre pour donner un coup de jeune, un bol d'air frais à une structure qui n'attendait que cela.

Le travail de préparation en amont est lourd mais l'équipe est déterminée à réussir l'opération qui devra mettre en valeur le fonds de livres existant et inciter de nouveaux lecteurs à franchir la porte d'entrée.

L'équipe aussi a besoin de « rénovation ». Les bonnes volontés désireuses de consacrer bénévolement un peu de leur temps pour assurer les permanences d'ouverture peuvent laisser leurs coordonnées auprès du secrétariat de mairie qui transmettra à l'équipe en place. Le critère retenu est d'abord de beaucoup aimer lire. De même, les personnes désireuses de fréquenter la bibliothèque à d'autres horaires ou en d'autres journées peuvent laisser leurs coordonnées et desiderata également au secrétariat. Leurs demandes seront examinées et exaucées dans la mesure où elles exprimeront le désir du plus grand nombre.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour la réouverture en Janvier.

Petit rappel : la cotisation, individuelle ou familiale, est de 5 € pour toute l'année !

Marlène CUDET

CENTRE DE LOISIRS

Noël approche. Pour cette période d'attente et de rêves, le centre sera ouvert les 22 et 23 décembre. Les enfants trouveront des ateliers de création de petits sujets de décoration à glisser sur la table de Noël. Un repas de fête aux saveurs d'orange et aux couleurs de Noël sera préparé avec les enfants. Tout sera là pour passer un bon moment avant ce grand jour.

Une sortie cinéma est envisagée pour clore notre activité 2008 et nous repartirons pour une nouvelle année pleine de promesses et de projets.

Marie-Hélène JULLIEN

ATTENTION, JOURS DE FÊTES : collecte différée

La collecte des déchets ménagers des jeudis 25 décembre 2008 et 1er janvier 2009 est reportée au lendemain.

Exceptionnellement les équipes travailleront toute la journée des vendredis 26 décembre 2008 et 2 janvier 2009. Tous les usagers concernés devront sortir leurs bacs **la veille au soir ...** et les présenter à la collecte **jusqu'au lendemain à 18h30.**

A la veille des fêtes de fin d'année, quelques rappels utiles en lien avec vos futurs achats, pour un tri réussi !

Dans la poubelle normale :

Gros os, coquillages, pots de yaourts, emballages cadeaux plastifiés et aluminés, nappes jetables plastifiées, bouchons de champagne, boules de sapin, guirlandes, assiettes et verres en carton ou en plastique, blisters et films plastiques.

Dans la poubelle jaune (emballages recyclables) :

Bouteilles en plastique, briques alimentaires, petits cartons, boîtes métalliques.

Dans la poubelle marron (déchets alimentaires) :

Serviettes et nappes jetables en papier, carcasses de crustacés, épluchures, restes de repas.

PERMANENCES

Horaires du secrétariat de Mairie
Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h
Mardi, mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à17 h

Bibliothèque
Mardi de 10h à 11h
Samedi de 14h30 à 15h30

CAUE (conseil en architecture) *sur rendez-vous*
1er jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30

Habitat et développement *sur rendez-vous*
1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h

Conciliateur *sur rendez-vous*
3ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h

Retraite CRAM
4ème vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30

Programme d'intérêt général
3ème lundi de chaque mois de 14h à 17h

ARS (aide aux victimes)
Tous les mercredis de 14h à 17h

MSA au centre médico-social de Pont de Beauvoisin (Isère), le 3ème lundi du mois de 14h à 16h

Relais emploi
Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h à 12h

Adéquation (Parcours vers l'emploi)
Au relais emploi. Jeudi et vendredi de 9h à 12h

Maison de l'emploi
1er et 3ème vendredi du mois de 9h à 12h

Assistante sociale *sur rendez-vous*
Au foyer logement, lundi et jeudi de 9h à 12h
Mercredi matin, permanence téléphonique
Tél : 04 76 07 61 61

Assistantes maternelles
Renseignements au service PMI
Foyer logement - Tél : 04 76 07 59 98

Déchèterie de Montferrat (Nouveaux horaires)
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Déchèterie de St Nicolas de Macherin
Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

La Poste : nouveaux horaires
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h30. Mercredi et samedi de 9h à 12h

Infirmières

Hors vacances scolaires : sans rendez-vous du **lundi au vendredi de 7h à 7h45** à leur cabinet de la Gaîté.
Pendant les vacances scolaires ou pour tout autre rendez-vous, les contacter au **04 76 07 14 15.**

ADC taxis

En janvier 2008, les taxis de M. CARRICHON sont devenus « ADC TAXIS LAC BLEU ET VALDAINE ». Souhaitant changer de région, Didier CARRICHON, après 20 ans à votre service, s'est rapproché de Philippe MARTINEZ, artisan taxi dont un stationnement « taxi » lui est réservé sur la place de l'église. Il assure vos transports personnels, professionnels, de malade assis et d'enfants. Renseignements au **04 76 55 77 55**, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Un petit geste pour notre planète …

Le pédibus est en marche, à 16h15 des parents d'élèves partent à pied de la place André Chaize, pour aller chercher les enfants à la maternelle. Le retour se fait dans la bonne humeur, avec des enfants qui courent devant et des parents qui en profitent pour se parler. Par un passage sécurisé, les élèves de l'école élémentaire descendent à La Combe où ils rejoignent leur famille. Moins de circulation automobile, de pollution, de bruit, plus d'économies et de qualité de vie. Parents qui habitez le bourg, Choché, Champet, etc… ou qui avez des enfants dans les deux écoles, rejoignez le **PÉDIBUS de La Combe**. Nous avons, tous, tout à y gagner.

Marielle BRUNET

Technologie numérique - TNT / Internet

La télévision numérique terrestre qu'est-ce que c'est ? Est-ce possible à Saint Geoire en Valdaine ?
Les antennes vont-elles disparaître et la télévision passera par le téléphone ? L'Internet, l'ADSL à quoi ça sert ?
Pourrais-je avoir du haut débit si j'habite en dehors de la commune ?

Pour répondre à vos interrogations une conférence aura lieu **samedi 31 janvier 2009 à 10 h**, salle STU, à coté de la poste.